

RAPPORT, D'ACTIVITÉ

France Nature Environnement Rhône

2025



Engagée pour le vivant depuis 1968



QUI SOMMES-NOUS ?

Fondée en 1968 par un collectif de naturalistes, **France Nature Environnement Rhône** est une association pionnière dans la préservation et la valorisation des richesses naturelles du département.

Nous nous appuyons sur une connaissance fine des enjeux environnementaux et un ancrage territorial fort. Notre expertise est renforcée par le soutien des citoyen·nes et d'autres collectifs animé·es par cette même envie d'agir au nom du vivant.

Ensemble pour le vivant.



COSILYO

1968



1972



2018

Aux côtés de notre hérisson



5660 adhérent·es direct·es et indirect·es



17 associations fédérées



+ de 20 salarié·es



+ de 100 bénévoles mobilisé·es sur le terrain

dont les administrateur·ices du Bureau et du Conseil d'Administration



Focus sur quelques actions phares de 2025



MOBILISER ET DÉFENDRE

Engagement des administrateurs au service du projet associatif

Comme de nombreuses associations de protection de la nature, FNE Rhône repose sur une gouvernance bénévole. Ce fonctionnement constitue l'une de nos richesses. En 2025, les administratrices et administrateurs ont joué un rôle essentiel dans une année particulièrement exigeante pour la structure.

Ils se sont fortement mobilisés sur les réflexions stratégiques liées au redressement judiciaire, notamment autour de la diversification de nos ressources financières, du mécénat et du développement de nouveaux partenariats. Ils ont également assuré le suivi de plusieurs missions associatives, dont l'accompagnement de deux stagiaires, et représenté FNE Rhône dans de nombreuses instances et collectifs : Ville de Villeurbanne, Ville de Lyon, comité scientifique, Astroball, collectif Cocon, Métropole de Lyon, Nuits de Fourvière, ainsi qu'auprès de nombreux partenaires associatifs.



Leur engagement s'est aussi traduit par un important travail de fond sur les dossiers de plaider et les actions juridiques de l'association : rédaction du recours concernant le blaireau, contribution au PLU de Lentilly ou encore suivi de l'audience relative au permis de construire de Montagny. Enfin, les administrateurs ont contribué à faire vivre l'association sur le terrain en tenant des stands, en participant à des événements grand public et en représentant FNE Rhône lors de manifestations telles que la Fête des Animaux, AGIR, le Festival du CROUS ou encore des forums métiers. Par leur disponibilité, leur expertise et leur engagement, ils contribuent chaque année à faire vivre le projet associatif et à renforcer la place de notre structure dans les débats environnementaux du territoire.

+ de
1000
heures
bénévoles

Représentation
dans
12 instances

4
tenues de stands
lors d'événements

CONNAITRE ET PROTÉGER

Lancement du réseau Blaireau 69 après 3 ans d'étude

L'étude sur le Blaireau européen menée à l'échelle de la Métropole de Lyon depuis 2023 s'est clôturée en 2025. Les résultats obtenus sont inférieurs à la moyenne européenne qui est de 1,8 individu/km², bien loin d'une supposée prolifération de l'espèce. En 2025, cette étude a d'ailleurs en partie rendu possible une victoire juridique inédite. Le 8 juillet, le Tribunal administratif de Lyon a annulé l'arrêté préfectoral autorisant une période complémentaire de déterrage du Blaireau européen, prévue initialement du 15 mai jusqu'au 15 août.



Martin Laurence

L'année 2025 a également une nouvelle fois montré le pouvoir fédérateur de cette espèce, permettant le lancement du Réseau Blaireau 69 en avril, une initiative portée par FNE Rhône et la délégation Rhône de l'Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS). Il s'agit d'un collectif de citoyen-nes mobilisé-es en faveur du Blaireau européen à l'échelle de la Métropole de Lyon et du département du Rhône. Avec l'appui de ces bénévoles, différentes actions pourront être réalisées chaque année : comptage des individus pour suivre la population, recherche de terriers, réponses à des personnes rencontrant des problématiques de cohabitation, etc.

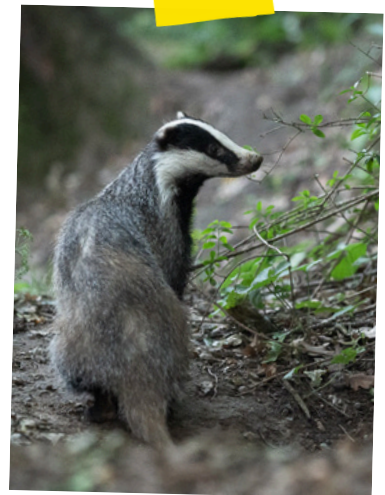
 **77**
personnes
mobilisées
(dont 69
bénévoles)

 **14**
événements
organisés

 **+ de**
2000
heures
bénévoles



Yohann Gely



Martin Laurence

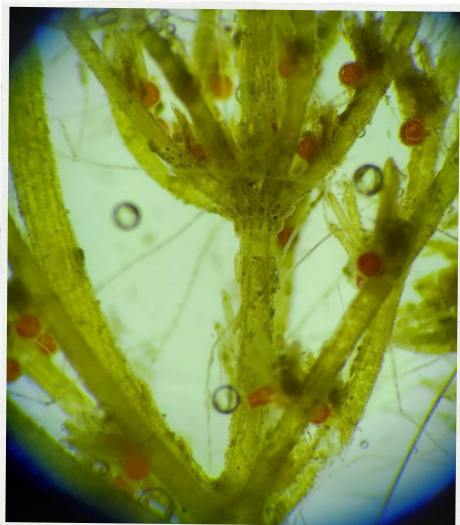
CONNAITRE ET PROTÉGER

Lancement du projet AquaCrypta

L'année 2025 marque le lancement du projet AquaCrypta, dont l'objectif est de préserver et de mieux connaître les zones humides du département du Rhône.

Ce projet repose sur l'étude de trois groupes d'espèces bio-indicatrices de la qualité des milieux aquatiques. Nos expert-es naturalistes, accompagné-es des bénévoles de l'association, auront ainsi pour objectif de réaliser trois atlas départementaux consacrés aux :

- ➔ Odonates (libellules)
- ➔ Donaciacs (coléoptères aquatiques)
- ➔ Characées (algues d'eau douce)



32
bénévoles
mobilisé-es



171
mailles à
prospector



3
groupes
d'espèces

La première année du projet a principalement servi à tester les différents protocoles de recherche, à former les premiers bénévoles, à réaliser une vidéo de présentation du projet et à dresser un état des lieux des connaissances naturalistes sur les trois groupes étudiés. Ainsi, des recherches ont été menées au sein de collections naturalistes (Société linnéenne de Lyon, Musée des Confluences...), afin de mieux cibler les prospections prévues pour les deux prochaines années.



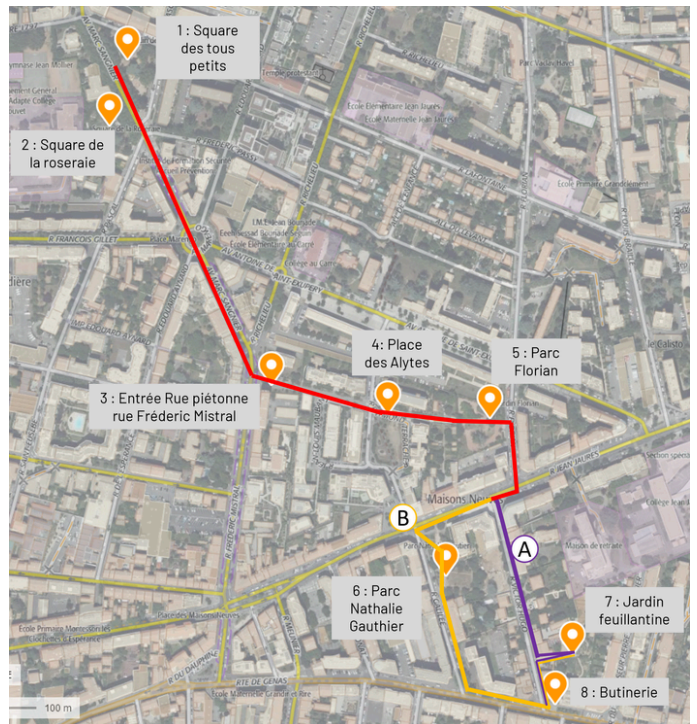
SENSIBILISER ET MOBILISER

Création d'une balade urbaine avec Curieux Détours



Depuis 2022, Le Rize, centre culturel municipal, invite à découvrir Villeurbanne autrement grâce aux Curieux Détours : des parcours thématiques qui mettent en lumière l'histoire de la ville, ses lieux emblématiques, ainsi que les mémoires de ses habitant-es. Muni-e d'un smartphone et guidés par une signalétique au sol, chacun-e peut explorer la ville librement, à son propre rythme.

En 2025, Le Rize a sollicité FNE Rhône pour co-construire un nouveau parcours axé sur la nature en ville. Nous avons ainsi élaboré un itinéraire de 1,2 km aboutissant à la Butinerie, et conçu pour valoriser nos actions de sensibilisation auprès du grand public.



Ce nouveau sentier aborde des thématiques essentielles telles que la faune et la flore urbaine, la pollution lumineuse ou encore la mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité. Le parcours a été inauguré lors des Journées européennes du patrimoine, offrant aux visiteur-euses une nouvelle porte d'entrée vers la nature en ville et vers la Butinerie.

 **1h**
de balade
en autonomie

 **1200**
mètres de
parcours

 **8**
étapes

SENSIBILISER ET MOBILISER

Accueil de l'école du dehors à la Butinerie

Sur l'année scolaire 2024-2025, grâce au financement Cité éducative, **nous avons accompagné trois classes de cycle 2 de l'école Jean Jaurès dans la mise en place de la pratique de l'école du dehors**. La proximité immédiate de la Butinerie a naturellement conduit à choisir ce lieu comme terrain d'exploration et d'apprentissage.



Chaque classe a ainsi bénéficié de trois séances d'accompagnement avec les animateurs de FNE Rhône, combinant découverte du site, appropriation des espaces et initiation à des pratiques pédagogiques adaptées à l'extérieur. Au fil des séances, les enseignant-es ont progressivement gagné en autonomie et ont pu revenir à plusieurs reprises à la Butinerie sans notre présence, intégrant le lieu dans leur routine pédagogique.

La Butinerie se révèle particulièrement propice à la classe dehors : un espace sécurisé, sans conflits d'usages, riche en supports naturels et en situations d'apprentissage variées (observation du vivant, jardinage, expériences sensorielles, découverte des saisons...). Ces premiers accompagnements ouvrent la voie à un élargissement du dispositif, et nous espérons pouvoir proposer cette démarche à d'autres classes dans les années à venir.



31

séances réalisées
en 2025
à la Butinerie



5

éducateur-ices
de FNE69 formé-es
à l'école du dehors



89

élèves et
6 enseignant-es
accompagné-es

DÉFENDRE

Poursuite des actions engagées à Montagny

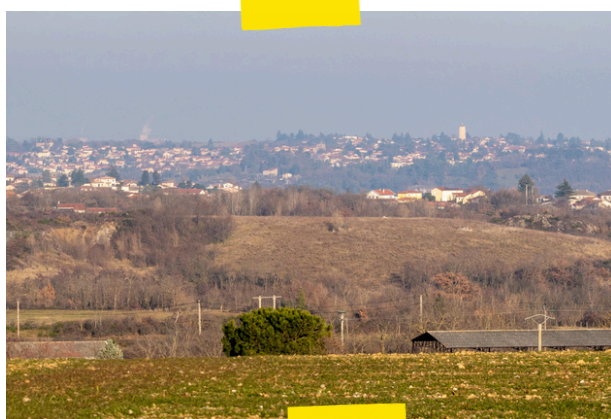
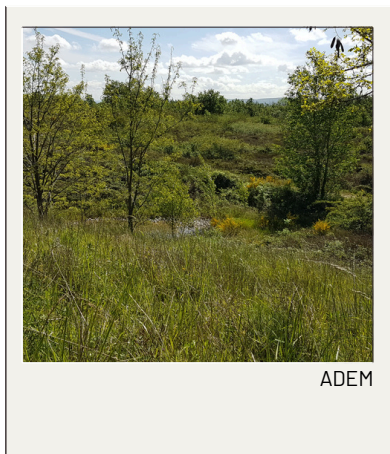
Montagny, le combat continue contre l'artificialisation des anciennes carrières des grandes bruyères

En 2023, nous avons engagé un recours contre le permis de construire autorisant l'installation d'un champ photovoltaïque à Montagny.

Par une décision en date du 23 octobre 2025, le tribunal administratif de Lyon a rejeté notre demande. Si nous avons perdu cette première bataille, nous sommes toutefois loin d'avoir renoncé au combat juridique engagé. En effet, la réalisation de ce champ photovoltaïque est susceptible d'impacter des espèces protégées présentes sur le site.



Cette situation a conduit le porteur de projet à solliciter une dérogation « espèces protégées ». Le 24 mars 2025, nous avons déposé un recours contre cette dérogation. Cette demande a fait l'objet de deux avis défavorables du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN). Dans son dernier avis, celui-ci a estimé que : « Le site de Montagny est un espace naturel qui présente des fonctions majeures en termes de protection de la biodiversité. Il abrite des espèces protégées à enjeux forts et, de manière générale, des habitats naturels favorables à différentes espèces protégées. » Nous poursuivons l'ensemble des actions nécessaires afin de mener ce recours à son terme et de protéger la richesse écologique du site.



 **5,2 ha**
d'espace naturel
artificialisé

 **24**
espèces concernées
par la demande de dérogation

16 oiseaux **3** reptiles
4 amphibiens **1** mammifère

NOS PARTENAIRES



AGISSONS ENSEMBLE POUR LE VIVANT



**REJOIGNEZ NOTRE
FÉDÉRATION
EN ADHÉRANT**



**MOBILISEZ-VOUS
SUR LE TERRAIN**



FAITES UN DON



**SOUTENEZ
ET FINANCEZ
NOS PROJETS**

France Nature Environnement Rhône
22 rue Edouard Aynard 69100 Villeurbanne

www.fne-aura.org/rhone/
rhone@fne-aura.org
04 37 47 88 50